



"Dignity for All"

"Donn Nou enn deziem Sans" Le pouvoir transformateur de l'art exprimé à travers l'exposition des détenus lancée à l'Hôtel Hennessy Park, à Ebène, le 6 novembre 2025.

La Commission Nationale des Droits Humains (NHRC) a inauguré une exposition artistique autour du thème « Donn Nou Enn Deziem Sans » (Donnez-nous une seconde chance), le 6 novembre 2025 à l'Hennessy Park Hotel, en collaboration avec Sofap, Gallery Imaaya et Kinouété. L'exposition avait pour objectif de sensibiliser le public à la réhabilitation, à la réintégration sociale et à l'importance d'offrir une seconde chance aux détenus à travers l'expression artistique. Elle a également servi de plateforme d'exposition pour les œuvres réalisées par les détenus des prisons de Melrose et Beau-Bassin, mettant en lumière le pouvoir transformateur de l'art dans la promotion de la dignité, de la réflexion personnelle et de l'inclusion.

L'événement s'est tenu en présence, entre autres, de Mme Véronique Leu Govind, Ministre déléguée à l'Art et à la Culture, de M. Rajen Narsinghen, Ministre délégué au Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, ainsi que de M. Kugan Parapen, Ministre délégué à l'Intégration sociale, à la Sécurité sociale et à la Solidarité nationale.

Le Président de la NHRC, M. Satyajit Boolell, accompagné des Vice-Présidents et des membres de la Commission, était également présent aux côtés de plusieurs parties prenantes. Des membres de familles de détenus ainsi que des représentants d'organisations partenaires ont pris part à cet événement marquant, témoignant de leur soutien continu aux initiatives de réhabilitation. Une quarantaine de tableaux et sculptures explorant les thèmes de l'espoir, de la résilience, de l'indépendance, de l'identité et de la croissance personnelle étaient exposés.

Dans son allocution, M. Satyajit Boolell a réaffirmé l'engagement constant de la Commission à promouvoir la dignité humaine et le droit à la réhabilitation, conformément aux principes consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a souligné que l'exigence du certificat de caractère représente souvent un obstacle à la réintégration des anciens détenus, invitant à repenser ou à supprimer ces barrières administratives afin de leur offrir une véritable seconde chance. La NHRC a également exprimé sa gratitude envers tous les partenaires pour leur précieuse collaboration et a réaffirmé son dévouement envers des initiatives fondées sur la compassion, le respect et les droits humains.

Dans son discours, Mme Pauline Bonieux a salué cette initiative, soulignant que *« chaque œuvre d'art est une fenêtre ouverte sur l'âme de son auteur, alors qu'il navigue à travers la complexité de son expérience en milieu carcéral »*.

Quant au discours inaugural de Véronique Leu Govind, elle a déclaré qu'il est temps pour la société et le système judiciaire de revoir la question du certificat de caractère, qui entrave le processus de réhabilitation des anciens détenus. Mme Leu Govind a lancé un appel aux

entreprises afin d'offrir une seconde chance à ces derniers en leur permettant d'accéder à l'emploi, condition essentielle à leur réintégration sociale. Enfin, elle a exhorté les ex-détenus à développer des compétences entrepreneuriales en vue d'acquérir une autonomie professionnelle.

Mme Melany Nagen a déclaré : « *L'exposition du 6 novembre, "Donn nou enn deziem sans", est bien plus qu'une vitrine artistique — c'est un témoignage de la capacité humaine à changer, à retrouver sa dignité et à espérer. À travers l'art, les murs de la détention laissent place à des ponts de compréhension. À la Commission nationale des droits de l'homme, nous croyons fermement que chaque individu, quel que soit son passé, mérite la possibilité de se reconstruire, de guérir et de contribuer de manière significative à la société. La réhabilitation n'est pas seulement un objectif juridique, c'est un droit humain fondamental.* »

M. Michel Vieillesse, membre de la Division du Mécanisme national de prévention (NPMD) de la NHRC, a rapporté le témoignage émouvant d'une mère de détenu présente à l'événement. Celle-ci a exprimé combien le soutien de la Commission lui apporte réconfort et espoir, lui donnant la force de continuer à soutenir son fils dans son parcours de réhabilitation. Elle a également insisté sur l'importance pour la société de reconnaître les efforts des détenus vers le changement, reconnaissance essentielle à leur réintégration. M. Vieillesse a joué un rôle clé dans la coordination avec les familles des détenus et leur participation à l'exposition.

Parmi les autres intervenants figuraient Mme Pauline Bonieux, Présidente de l'Association Kinouété, qui a salué la NHRC pour l'organisation de cette exposition et mis en avant la profonde humanité qui imprègne chaque œuvre. Elle a observé que ces créations traduisent l'empathie, la résilience et l'esprit humain indestructible de ceux qui les ont réalisées. Elle a souligné l'importance de maintenir de telles plateformes d'expression artistique favorisant la réhabilitation et la réintégration sociale, appelant à la poursuite et à l'élargissement de ces programmes transformateurs.

Ont également pris la parole M. Rajen Narsinghen, Ministre délégué au Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, ainsi que M. Jean François Richard, Directeur général de l'Hennessy Park Hotel, qui a partagé un message poignant d'un détenu ayant participé à l'exposition.

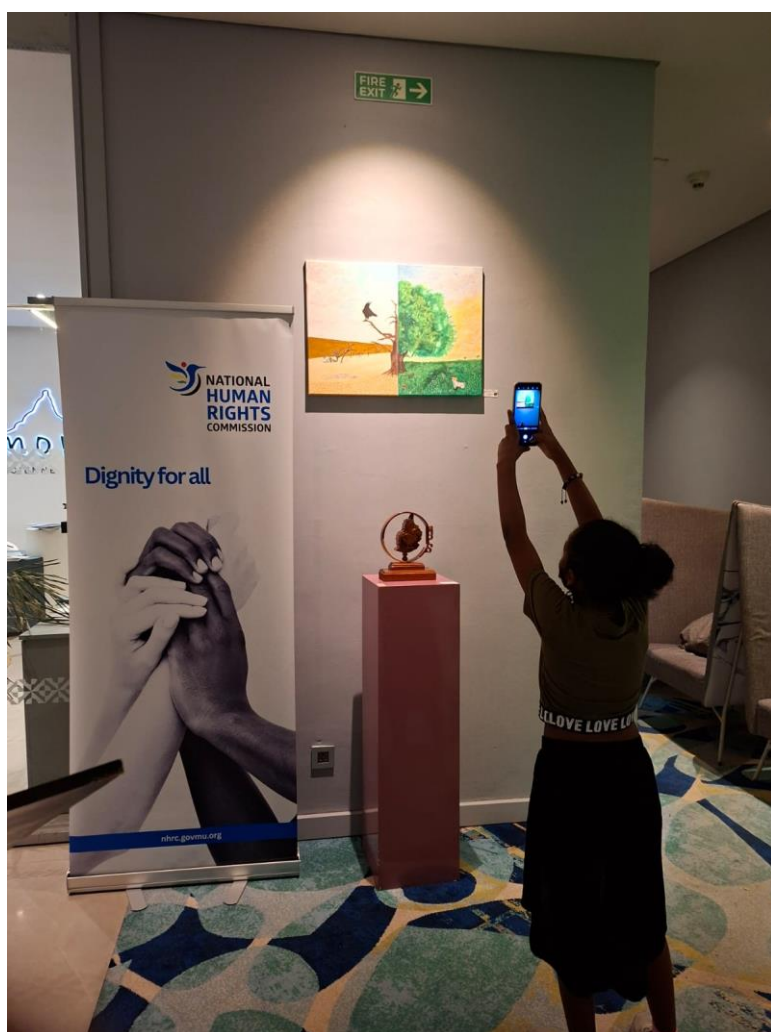
L'exposition est ouverte au public jusqu'au 6 décembre 2025.
Les œuvres sont également mises en vente.
Pour toute information, veuillez contacter :
Dishali & Joshua – 5803 9929 / 5987 3781



De gauche à droite : M. V. Ramanjooloo (Membre du NPMD), Mme M. Nagen (Vice-présidente de la HRD), M. Jean-Marie Richard (Membre de la HRD), Mme N. Abdullah Ahmed (Vice-présidente du NPMD), M. R. Narsinghen (Ministre junior aux Affaires étrangères, à l'Intégration régionale et au Commerce international), M. S. Boolell (Président de la Commission nationale des droits de l'homme) et M. M. Vieillesse (Membre du NPMD).



De gauche à droite : M. J. Ramjee (Stagiaire à la Commission nationale des droits de l'homme), D. Ramdenee (Stagiaire à la Commission nationale des droits de l'homme), L. Madelaine (de la Galerie Imaaya), Mme T. Prayag (Membre de la HRD), G. Mootoosamy (Coordinateur de l'événement, Hennessy Park Hotel).



Fille d'un détenu



Mère d'un détenu (Mme Jeanine Pauline)



Mme Jeanine Paul et Mr Vieillesse



